

Vulnérabilités créées et exacerbées par la COVID-19 pour les enfants en situation de crise et de conflit

**Mémoire présenté au Comité permanent des affaires étrangères et du
développement international de la Chambre des communes**

UNICEF Canada

16 février 2021

1. INTRODUCTION

UNICEF Canada se réjouit d'avoir l'occasion de présenter ce mémoire au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes (le Comité) relativement à l'étude du Comité sur les vulnérabilités créées et exacerbées par la COVID-19 dans les régions en crise et touchées par un conflit. UNICEF Canada remercie le Comité de lui avoir donné l'occasion d'apporter de nouvelles contributions, à la suite du témoignage du président et chef de la direction d'UNICEF Canada, David Morley, et du témoignage subséquent de la responsable en chef, Rowena Pinto. En prévision du témoignage supplémentaire demandé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en février 2021, UNICEF Canada encourage le gouvernement du Canada à tenir compte des recommandations énoncées en détail ci-après.

Cette étude constitue une occasion unique de faire le point sur la façon dont le gouvernement du Canada a répondu jusqu'à maintenant et sur les meilleurs moyens dont il dispose afin de s'attaquer aux conséquences de la COVID-19 pour les enfants les plus vulnérables en situation de crise et de conflit.

2. RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1

Le Canada doit contribuer à prévenir un autre ralentissement des progrès vers l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) en veillant à ce que ses engagements internationaux existants ne soient pas ralentis par la réponse et la relance face à la COVID-19. Cela comprend la protection des services essentiels comme la vaccination systématique et l'accès à la nutrition et à l'éducation.

RECOMMANDATION 2

Le Canada doit contribuer à une réponse et à une relance justes et inclusives face à la COVID-19 en augmentant durablement le soutien international afin de remédier aux vulnérabilités exacerbées et créées par la pandémie. Cela comprend le renforcement des systèmes de santé pour assurer la préparation à la vaccination, l'accès à une éducation de qualité pour les enfants en situation de conflit et de crise, et la priorisation de la prévention et de l'intervention en matière de violence fondée sur le sexe (VFS).

RECOMMANDATION 3

En s'appuyant sur des années de soutien bipartite aux droits de l'enfant, le Canada doit de toute urgence mettre en œuvre un programme intégré pour les enfants par la réponse et la relance face à la COVID-19, reconnaissant les conséquences disproportionnées de la pandémie pour les enfants en situation de crise.

RECOMMANDATION 4

Les efforts déployés par le Canada en matière de réponse et de relance face à la COVID-19 doivent prioriser les contextes de crise et de conflit, qui ont déjà affaibli les systèmes de santé, de nutrition, d'éducation et de protection et qui ont vu croître les inégalités et la violation des droits à cause de la pandémie. Cela comprend la protection des enfants contre les attaques et la participation aux prises de décision.

3. PROTECTION DU PROGRAMME 2030

La pandémie a bouleversé la vie d'enfants et de familles dans le monde entier. Elle a exacerbé la pauvreté et les inégalités dans les pays touchés par les conflits et érodé les progrès durement acquis en matière de survie des enfants, d'accès à l'éducation et à la protection, et de lutte contre la discrimination. Un engagement indéfectible à protéger les acquis des ODD est essentiel pour éviter tout nouveau recul. En particulier, le maintien des engagements de longue date du Canada à l'égard des ODD 2, 3 et 4 est plus important que jamais, à plus forte raison en situation de crise et de conflit.

ODD 2 : ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AMÉLIORER LA NUTRITION

En novembre 2020, l'UNICEF a constaté une diminution de 40 % de la couverture des services de nutrition pour les femmes et les enfants dans 135 pays¹. En décembre 2020, des estimations internationales ont indiqué qu'en l'absence de mesures à court terme, neuf millions d'enfants de plus âgés de moins de cinq ans pourraient souffrir d'émaciation en 2021-2022 à cause de la COVID-19.

En ce début de 2021, Année de la nutrition (Year of Action on Nutrition), un soutien accru du Canada à la nutrition sera essentiel, en particulier pour lutter contre l'émaciation des enfants. À cause de la combinaison meurtrière des conflits et de la pandémie, des familles en situation de crise et de conflit sont incapables de répondre à leurs besoins primaires, ce qui expose davantage d'enfants à la malnutrition sévère.

En particulier, l'UNICEF se préoccupe immensément de la survie des 10,4 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë en République démocratique du Congo (RDC), au nord-est du Nigéria, au Sahel central, au Soudan du Sud et au Yémen – toutes des régions qui connaissent des crises humanitaires graves tout en étant confrontées à une insécurité alimentaire croissante, à une pandémie mortelle et, à l'exception du Sahel central, à une famine imminente².

En RDC, où la pandémie s'est ajoutée à la [maladie à virus Ebola, à la pauvreté et au conflit armé](#), plus de trois millions d'enfants souffriront de malnutrition aiguë cette année. Au [Soudan du Sud](#), on s'attend à ce que plus d'un million d'enfants souffrent de malnutrition aiguë cette année, le nombre le plus élevé depuis 2013. On n'observe pas ces besoins uniquement en Afrique subsaharienne. Au [Yémen](#), près de 2,3 millions d'enfants de moins de cinq ans souffriront probablement de malnutrition aiguë en 2021. De ce nombre, 400 000 pourraient mourir s'ils ne reçoivent pas un traitement d'urgence³.

Les enfants souffrant d'émaciation sont particulièrement exposés pendant cette pandémie, tant en raison des perturbations qui surviennent dans les services nutritionnels qui les maintiennent en vie que parce qu'ils sont plus susceptibles d'être infectés. Les enfants qui souffrent d'émaciation dépendent aussi grandement de leurs parents pour l'alimentation et les soins quotidiens, et si ces derniers sont malades, mis en quarantaine ou incapables de se procurer de la nourriture et de l'eau saines et salubres, ces enfants en souffriront de manière disproportionnée. Dans la région du [Sahel central](#), qui couvre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, près de trois millions d'enfants risquent de souffrir d'émaciation, une augmentation de 20 % depuis le début de cette année.

Les besoins augmentent, mais l'UNICEF est intervenu. En 2020, l'UNICEF a uni ses forces à celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la publication commune du tout premier Plan d'action mondial pour combattre l'émaciation des enfants ayant pour thème l'émaciation des enfants, forme de malnutrition infantile la plus dangereuse pour la vie¹. L'UNICEF et le Programme alimentaire mondial ont mis au point une approche stratégique commune pour s'attaquer à l'émaciation des enfants dans le contexte de la COVID-19¹, tandis que pour les crises humanitaires, l'UNICEF continue d'être responsable du groupe sectoriel sur la nutrition, pour qui la détection en amont et le traitement rapide des enfants souffrant d'émaciation forment un objectif prioritaire.

ODD 3 : PROMOUVOIR LA BONNE SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

Le leadership important et de longue date du Canada en matière de santé mondiale s'est poursuivi tout au long de la pandémie de COVID-19, alors que les progrès réalisés dans la lutte contre la mortalité infantile et maternelle sont de plus en plus menacés. L'un des pires obstacles à l'atteinte d'ODD 3 est la perturbation des services de vaccination, exacerbée par la COVID-19. En 2021, des millions d'enfants parmi les plus vulnérables dans le monde risquent de ne pas recevoir les vaccins censés les protéger contre une mort pourtant évitable. L'UNICEF est de plus en plus inquiet du risque qu'on perde de vue la vaccination systématique qui sauve des vies, notamment dans les zones de crise comme le Yémen, le Venezuela, le Pakistan et le Tchad. Dans ces contextes, les programmes de vaccination ont été perturbés par la pandémie, qui n'a fait qu'accroître leur fragilité et le risque pour les enfants de mourir de maladies évitables comme la polio et la rougeole.

Par exemple, au Pakistan, les campagnes de vaccination des enfants, notamment contre la polio, ont été interrompues en mars 2020 afin d'éviter le risque de transmission de la COVID-19 aux soignants et aux vaccinés eux-mêmes. Par conséquent, dans ce pays, les épidémies de polio n'ont pas été endiguées efficacement et le virus se propage maintenant dans de nouvelles régions. Au Venezuela, des maladies évitables par la vaccination, dont la rougeole et la diphtérie, sont réapparues et la faible couverture vaccinale menace la survie des enfants. En raison des interruptions causées par la COVID-19, en 2020, l'UNICEF n'a pu atteindre qu'un enfant sur cinq parmi ceux que nous aurions voulu vacciner contre la rougeole.

Le Tchad est confronté à des déplacements causés par les conflits, à des pluies destructrices et des inondations, aux pertes de récoltes et à la pandémie de COVID-19. Le fragile système de santé du pays est soumis à une forte pression en raison d'épidémies de rougeole, de choléra et de chikungunya. En 2021, plus de 300 000 enfants réfugiés risquent de ne pas être vaccinés. Au Yémen, la couverture vaccinale a stagné et 37 % des enfants de moins d'un an n'ont pas été atteints par la vaccination systématique. Le pays connaît régulièrement des épidémies de rougeole, de diphtérie et d'autres maladies évitables.

L'analyse par l'UNICEF de ces pays qui ont connu des épidémies, des conflits, des chocs politiques ou économiques, même pendant de courtes périodes, montre que plusieurs d'entre eux n'ont pas pu regagner les niveaux de couverture vaccinale d'avant le choc sans un soutien ciblé. Sans mesures urgentes pour relancer et revitaliser les vaccinations de façon sécuritaire afin de rattraper les doses manquées, il existe un risque véritable d'augmentation importante des décès dus à des maladies évitables par la vaccination.

Il est possible de vacciner les enfants dans les situations de conflit, même durant la pandémie. L'UNICEF et ses partenaires en Syrie ont aidé à vacciner près d'un million d'enfants contre la polio depuis le début de la pandémie, grâce à une présence permanente sur le terrain et à des mesures d'adaptations telles que la distanciation physique et l'utilisation d'EPI. La continuité des vaccinations est un aspect essentiel des progrès vers la réalisation de l'ODD 3 et doit être maintenue dans la réponse du Canada à la pandémie.

ODD 4 : UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

La COVID-19 a déclenché une crise de l'apprentissage et les fermetures d'écoles ont affecté 91 % des apprenants dans le monde⁴. Les enfants marginalisés en paient le prix le plus lourd : quelque 463 millions de jeunes n'ont pas pu accéder à l'apprentissage à distance pendant les fermetures d'écoles, et les fermetures précédentes montrent que les enfants qui ne vont pas à l'école pendant de longues périodes, en particulier les filles, les réfugiés et les enfants touchés par des conflits, sont moins susceptibles d'y retourner. Au Venezuela, par exemple, plus d'un million d'enfants ont déjà abandonné l'école, et un million d'autres risquent de suivre la même voie⁵. À ce sujet, l'engagement du Canada à l'égard de l'éducation des enfants réfugiés et déplacés est une excellente occasion de s'attaquer à la crise de l'apprentissage en appuyant des interventions fondées sur des données probantes qui aident à bâtir des systèmes d'éducation plus résilients, adaptatifs et inclusifs, ce qui contribue à combler les lacunes de l'apprentissage, en particulier pour les filles réfugiées et déplacées.

De plus, dans tous les domaines, à mesure que la pandémie de COVID-19 aggrave le stress économique et social conjugué à des mesures de restriction des déplacements et d'isolement social, la VFS augmente de façon exponentielle, ce qui menace directement la santé des femmes et des filles ainsi que l'accès à l'éducation. Beaucoup de femmes et d'enfants sont forcés de rester confinés à la maison avec leurs agresseurs, alors même que les services de soutien aux survivants sont perturbés ou rendus inaccessibles. Cette situation est aggravée dans les contextes de conflit et de crise, où la cohésion sociale est déjà compromise et où les capacités et les services institutionnels sont limités⁶. Conformément à sa politique d'action humanitaire tenant compte des genres, il est impératif que le Canada donne la priorité à la protection et à l'autonomisation des femmes et des filles dans sa réponse à la COVID-19, en particulier dans les zones de conflit et de crise. Alors que le Canada lance une campagne pour assurer l'accès à une éducation de qualité pour les enfants réfugiés et déplacés, il sera essentiel de continuer à mettre l'accent sur la lutte contre la VFS en tant qu'obstacle majeur à l'éducation des filles déplacées, en s'appuyant sur les engagements historiques pris dans la Déclaration de Charlevoix concernant une éducation de qualité pour les filles, les adolescentes et les femmes dans les pays en développement⁷.

Reconnaissant la coexistence des facteurs de vulnérabilité auxquels sont confrontées les filles réfugiées et déplacées pendant la pandémie de COVID-19, UNICEF Canada a mobilisé le soutien de philanthropes canadiens et du gouvernement du Canada dans le cadre d'un nouveau partenariat novateur visant à bonifier les pratiques d'enseignement à distance fondées sur des données probantes et à soutenir le renforcement du système d'éducation afin de garantir l'accès à une éducation de qualité aux filles déplacées du Burkina Faso, du Mali et de la RDC.

4. RÉPONSE ET RELANCE JUSTES ET INCLUSIVES FACE À LA COVID-19

Depuis le début de la pandémie, le Canada fait preuve de leadership sur la scène mondiale en contribuant de manière considérable à la réponse à la COVID-19. Cela comprend l'affectation par le Canada d'environ 1,2 milliard de dollars en fonds supplémentaires pour contribuer à un effort mondial visant à assurer un accès égal aux vaccins, aux traitements et aux diagnostics, tout en fournissant également des fonds supplémentaires pour réduire au minimum les souffrances, protéger les plus marginalisés et appuyer la réponse humanitaire.

Les engagements du Canada énoncés dans le discours du Trône et les lettres de mandat des ministres concernant l'augmentation annuelle de l'aide internationale permettent de prévoir un financement aux partenaires, notamment dans des contextes humanitaires. Si elles sont pleinement mises en œuvre de façon durable, les augmentations de l'aide internationale du Canada peuvent contribuer à assurer une réponse et une relance justes et inclusives qui contribuent à rendre les systèmes de santé, de nutrition, d'éducation et de protection plus résilients et qui aident à bâtir des sociétés plus fortes et plus égalitaires, notamment dans les pays en conflit et en crise.

Dans le contexte actuel, les pays en situation de conflit et de crise avaient déjà un système de santé affaibli avant la pandémie et ont besoin de toute urgence de l'appui du Canada pour être prêts à déployer les vaccins contre la COVID-19 dès qu'ils seront disponibles. Le Canada peut donner suite à ses engagements passés à l'égard de la santé mondiale en jouant un rôle de premier plan pour aider ces pays à se préparer à la vaccination. Cela peut inclure un soutien pour renforcer la chaîne d'approvisionnement et du froid dans ces pays afin qu'ils disposent d'une infrastructure adéquate pour transporter et stocker les vaccins de manière sécuritaire, et un soutien aux partenaires locaux pour évaluer les chaînes du froid, l'entreposage et d'autres capacités logistiques pour s'assurer qu'ils seront prêts à distribuer les vaccins rapidement et en sécurité. Conformément à la Politique d'aide internationale féministe du Canada et à l'engagement énoncé dans la lettre de mandat de la ministre de soutenir et de protéger les droits des travailleuses de la santé rémunérées et non rémunérées, le Canada peut appuyer la formation et l'équipement des travailleuses de la santé de première ligne, dont la majorité sont des femmes; et soutenir les organisations de défense des droits des femmes et les dirigeants communautaires à l'échelle locale pour renforcer la confiance dans les vaccins.

Les contributions des pays à la réponse à la COVID-19 peuvent aussi être en nature. Par exemple, lorsque les pays ont fermé leurs frontières aux voyages et au commerce, les contraintes logistiques ont atteint des niveaux sans précédent. Les options pour le transport de marchandises étaient limitées, les livraisons d'approvisionnement étaient bloquées dans les aéroports et les prix des vols affrétés augmentaient en flèche, ce qui a réduit les livraisons aériennes de fournitures de l'UNICEF. En conséquence, les stocks de vaccins ont atteint des niveaux critiques. L'UNICEF a travaillé avec ses partenaires et diverses entreprises pour augmenter les capacités de vol, notamment au moyen d'affrètements à escales multiples et d'affrètements spécialisés pour de plus grands pays. Grâce à la collaboration avec l'Union européenne, l'UNICEF a pu envoyer plus de 50 tonnes de fournitures essentielles en Afghanistan, au Burkina Faso, en RDC et au Soudan sur huit vols d'un pont aérien humanitaire de l'Union européenne.

RECOMMANDATION 1. Le Canada doit contribuer à prévenir un autre ralentissement des progrès vers l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) en veillant à ce que ses engagements internationaux existants ne soient pas ralentis par la réponse et la relance face à la COVID-19. Cela comprend la protection des services essentiels comme la vaccination systématique et l'accès équitable à la nutrition et à l'éducation.

RECOMMANDATION 2. Le Canada doit contribuer à une réponse et à une relance justes et inclusives face à la COVID-19 en augmentant durablement le soutien international afin de remédier aux vulnérabilités exacerbées et créées par la pandémie. Cela comprend le renforcement des systèmes de santé pour assurer la préparation à la vaccination, l'accès à la nutrition et à une éducation de qualité pour les enfants en situation de conflit et de crise, et la priorisation de la prévention et de l'intervention en matière de VFS.

5. UN PROGRAMME POUR LES ENFANTS

Reconnaissant que les enfants ne vivent pas en vase clos, le Canada devrait se faire le champion d'un programme intégré pour les enfants par la réponse et la relance face à la COVID-19, en prenant des mesures d'urgence pour prévenir les pires effets de la pandémie, les atténuer et y répondre, tout en réinventant un monde plus juste et plus inclusif pour les enfants. L'UNICEF et ses partenaires ont fait équipe pour élaborer un plan en six points pour les enfants, qui vont vivre avec les conséquences de cette pandémie pendant des décennies.

Dans leur plan en six points pour les enfants, l'UNICEF et ses partenaires demandent les actions suivantes :

1. **S'assurer que les enfants apprennent.** Cela comprend une aide à l'éducation ciblée pour les enfants en situation de conflit et de crise, comme les enfants déplacés, les filles et les enfants handicapés, qui sont collectivement les plus exposés à être laissés pour compte. Cela doit également inclure un financement accru de l'éducation en fonction de l'augmentation de l'aide au développement officielle (ADO) et des efforts ciblés pour garantir un accès équitable à une éducation de qualité et sans violence afin que chaque enfant puisse apprendre.
2. **Garantir un accès équitable aux services de santé et de nutrition.** Cela doit comprendre le leadership continu du Canada en matière de santé et de nutrition des enfants, ce qui implique de déployer des efforts ciblés pour rendre les vaccins abordables et disponibles pour chaque enfant et de veiller à ce que le financement élargisse l'accès à d'autres services de santé essentiels pour les enfants et les jeunes, sans oublier la formation et le soutien des travailleurs de la santé.
3. **Protéger la santé mentale des enfants et mettre fin à la VFS.** Cela comprend la priorisation continue de la VFS dans les contextes de crise et de conflit; le soutien des efforts visant à désigner et à protéger les travailleurs et les services sociaux formels et informels en tant qu'essentiels – y compris, en plus de la VFS, la protection des enfants et les services de santé sexuelle et génésique; et le maintien d'un financement accru pour les interventions sexospécifiques.
4. **Garantir un meilleur accès à l'eau potable, à des mesures d'assainissement et d'hygiène, et nous attaquer aux changements climatiques.** Cela comprend des investissements dans des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène résistants au climat dans les maisons, les écoles, les hôpitaux et les espaces publics afin de mieux préparer les collectivités aux pandémies et autres chocs à venir, dans le cadre de programmes intégrés pour les enfants.
5. **Inverser la hausse de la pauvreté chez les enfants et assurer une reprise inclusive pour tous,** notamment par la mise en œuvre soutenue des engagements d'augmentation annuelle de l'aide à l'étranger et des mécanismes de protection sociale, comme les transferts en espèces.
6. **Redoubler d'efforts pour protéger et soutenir les enfants et leurs familles qui vivent une situation de conflit et de crise.** Cela comprend l'augmentation du financement pour les urgences afin de prévenir les crises multiples, catastrophiques et prolongées et de sauver la vie d'enfants, d'atténuer les souffrances et de préserver la dignité.

Pour chacun des six points ci-dessus, les décideurs doivent donner priorité à l'écoute des enfants et des jeunes et les inclure dans leurs prises de décision. Ils vont vivre avec les conséquences de cette pandémie tout au long de leur enfance et au-delà, et ils doivent être inclus dans les décisions qui ont une incidence sur leur avenir. Pour tenir notre promesse commune relative aux ODD de ne laisser personne de côté, toute mesure prise doit donner priorité aux besoins des enfants les plus marginalisés, y compris les filles, les enfants handicapés, les enfants touchés ou déplacés par les conflits et ceux qui font face à la coexistence de multiples obstacles à l'exercice de leurs droits. À cet égard, l'engagement du Canada à mener une campagne d'éducation sur les réfugiés doit assurer une participation représentative des enfants réfugiés et déplacés aux prises de décision pendant toute la durée de la campagne.

RECOMMANDATION 3. Après des années d'appui bipartite aux droits de l'enfant, le Canada doit de toute urgence mettre en œuvre un programme intégré pour les enfants par la réponse et la relance face à la COVID-19, reconnaissant les conséquences disproportionnées de la pandémie pour les enfants en situation de conflit et de crise.

7. SITUATIONS DE CONFLIT ET DE CRISE

Dans les situations de conflit et de crise, la pandémie exerce une pression accrue sur des systèmes de santé, de nutrition, d'éducation et de protection déjà débordés, sans compter que les mesures de confinement ont exacerbé encore plus les difficultés d'accès à l'aide humanitaire. Les milieux touchés vivent des situations de plus en plus précaires, sans l'infrastructure, l'équipement, les capacités techniques et les ressources nécessaires pour répondre adéquatement aux défis sans précédent de la pandémie. En conséquence, les enfants en situation de conflit et de crise souffrent de manière disproportionnée des problèmes d'accès à l'éducation, à la santé, à la nutrition et à la protection.

Avant la pandémie, les droits des enfants étaient déjà de plus en plus menacés dans les zones de conflit. Du Cameroun au Mozambique en passant par l'Afghanistan, les attaques contre les enfants continuent d'augmenter à un rythme inquiétant, et les auteurs de ces attaques sont rarement tenus de rendre des comptes. Concurrément, les mécanismes d'adaptation négatifs exposent les filles aux abus sexuels, au mariage d'enfant et à la grossesse, en particulier dans les contextes de crise. Au Niger, près de 76 % des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans.

Pendant ce temps, les conflits, les changements climatiques et l'instabilité économique forcent de plus en plus d'enfants à quitter leur foyer. Au Mozambique, les insurgés ont chassé environ 425 000 personnes de leur foyer, une hausse alarmante en comparaison de 15 000 en 2018. Et plus de 860 000 réfugiés rohingyas sont toujours coincés au Bangladesh.

La discrimination et la xénophobie rendent la vie encore plus difficile aux enfants réfugiés et déplacés, qui se voient régulièrement refuser les services essentiels et qui ont encore moins de chances de bénéficier d'une éducation de qualité ou d'une protection contre la VFS. Un grand nombre de ces enfants ont subi de graves violations de leurs droits, et les auteurs de ces crimes n'ont généralement pas eu à répondre de leurs actes.

Pour dénouer cette crise des droits de l'enfant, le Canada peut s'appuyer sur ses années de leadership en matière d'enfants en situation de crise et redoubler d'efforts pour protéger et soutenir les enfants et leurs familles dans les situations d'urgence. Cela comprend un leadership continu par l'entremise du Groupe des amis sur les enfants et les conflits armés et des engagements constants en faveur de la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité des écoles et les Principes de Vancouver. Le leadership du Canada dans la recherche de l'imputabilité de la crise des Rohingyas et du conflit syrien a été bien accueilli et doit se refléter de la même manière dans d'autres conflits. Conjuguées à l'engagement renouvelé de protéger les enfants en situation de conflit au moyen de l'aide humanitaire, ces contributions peuvent aider à mettre fin aux attaques contre les enfants dans les zones concernées, notamment par l'apport d'infrastructures civiles essentielles à leur survie. Cela signifie également qu'il faut investir dans la santé mentale et le soutien psychosocial sexospécifiques et lutter contre la VFS à l'égard des enfants en situation de conflit, en particulier des filles.

Le Canada peut également favoriser la responsabilisation envers les enfants en situation de crise en permettant leur inclusion et leur autonomisation dans le cadre de l'aide internationale, en mettant l'accent en particulier sur les enfants les plus marginalisés, comme ceux qui sont déplacés par les conflits ou confrontés à diverses formes de discrimination, dont celle fondée sur le sexe. À cet égard, le Canada peut appuyer la mise en œuvre des nouvelles Directives de travail du Comité permanent interorganisations en collaboration avec les Jeunes en situation d'urgence humanitaire et de crises prolongées et à leur bénéfice (Inter-Agency Standing Committee [IASC] Guidelines on Working with and for Young People in Humanitarian Emergencies and Protracted Crises)⁸. Dans le cadre de la réponse du Canada à la COVID-19 dans les situations de conflit et de crise, il sera également essentiel de soutenir les enfants dans leurs premières années par une approche intégrée du développement de la petite enfance⁹.

Codirigées par l'UNICEF et le Conseil norvégien pour les réfugiés, les Directives de travail du Comité permanent interorganisations en collaboration avec les Jeunes en situation d'urgence humanitaire et de crises prolongées et à leur bénéfice (Inter-Agency Standing Committee [IASC] Guidelines on Working with and for Young People in Humanitarian Emergencies and Protracted Crises) visent à susciter l'engagement et l'action en collaboration avec les jeunes, et à leur bénéfice, dans des contextes d'aide humanitaire et de crise prolongée. Les directives de travail (Guidelines on Working) visent aussi à susciter les investissements dans des programmes qui aident les jeunes à se développer, à atteindre leur plein potentiel et à défendre eux-mêmes leurs droits en tant qu'agents de changement à toutes les étapes du cycle du programme humanitaire.

RECOMMANDATION 4. Les efforts déployés par le Canada en matière de réponse et de relance face à la COVID-19 doivent prioriser les contextes de crise et de conflit, qui ont déjà affaibli les systèmes de santé, de nutrition, d'éducation et de protection et qui ont vu croître les inégalités et la violation des droits à cause de la pandémie. Cela comprend la protection des enfants contre les attaques et la participation aux prises de décision.

8. CONCLUSION

La COVID-19 est le plus grand défi humanitaire de notre génération, et aucun pays ou organisme ne peut relever ce défi seul. Aujourd'hui plus que jamais, la communauté internationale doit devenir un partenariat entre les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les ONG internationales et nationales, les partenaires locaux et les réseaux communautaires.

Au niveau local, la collaboration avec les acteurs locaux en particulier a été un élément essentiel de la réponse de l'UNICEF à la COVID-19. Au cours de la dernière année, nous avons transféré le plus de ressources au plus grand nombre d'intervenants locaux que jamais auparavant. Cela fait partie de notre engagement croissant à localiser notre réponse humanitaire dans le contexte de la COVID-19 et au-delà, en reconnaissant, en respectant et en renforçant le leadership et la coordination de l'action humanitaire par les autorités nationales et locales, les organisations de la société civile et les collectivités elles-mêmes. Dans le cadre de sa réponse à la COVID-19, l'UNICEF a constaté que le soutien direct aux travailleurs communautaires a été particulièrement déterminant pour maintenir la prestation de services de qualité pendant le confinement mondial. Le soutien aux travailleurs communautaires a permis un suivi régulier des familles pendant le confinement, la communication d'informations essentielles sur la santé aux membres de la collectivité, des activités d'apprentissage en ligne pour les enfants, etc.

Au-delà de la COVID-19, la page mise à jour de l'UNICEF [Principaux engagements envers les enfants](#) comprend celui de veiller à ce que chaque bureau national de l'UNICEF investisse dans le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs locaux et leur permette ainsi de fournir une réponse humanitaire fondée sur des principes. Cela comprend le soutien dans des domaines comme la préparation aux situations d'urgence et la programmation en fonction des risques, la participation à des partenariats fondés sur des principes, l'adoption d'une gestion intégrée des risques et, dans la mesure du possible, le soutien aux ententes pluriannuelles et le financement.

Sur le plan international, le gouvernement du Canada a joué un rôle de premier plan dans le soutien de la réponse de l'UNICEF à la COVID-19 et a été l'un des dix principaux donateurs humanitaires de l'UNICEF en 2020. De plus, l'engagement du Canada à fournir un financement flexible a permis à l'UNICEF de déterminer quels pays avaient le plus besoin de soutien tout au long des efforts initiaux de réponse à la COVID-19, où l'aide du Canada a pu combler des lacunes et sauver des vies.

Des Canadiens de partout au pays se sont aussi mobilisés pour apporter un soutien. Les contributions du public témoignent de l'esprit de solidarité internationale des Canadiens qui comptent maintenant parmi les cinq principales populations du monde ayant fait des dons à l'UNICEF, aux côtés du Royaume-Uni, des États-Unis, de l'Allemagne et du Japon. Les Canadiens ont aussi manifesté leur appui en faisant entendre leur voix pour demander des mesures dans des domaines tels que l'accès aux vaccins. Ainsi, le Canada a une occasion unique de mettre en valeur l'empressement des Canadiens à appuyer le travail de l'UNICEF et d'autres partenaires pour assurer une réponse et une relance justes, inclusives et à grande échelle face à la COVID-19, favorable à l'engagement de ne laisser personne de côté et de réinventer un avenir meilleur et plus équitable pour chaque enfant.

Les effets de cette pandémie se feront sentir pendant des années à venir avec des besoins accrus en santé, en nutrition, en éducation et en protection, particulièrement dans les zones de conflit et de crise. Une approche intégrée est nécessaire, qui aide à mettre fin à la pandémie, à contenir sa propagation et à atténuer ses conséquences pour les enfants, et en même temps contribue à des efforts délibérés pour appuyer une relance inclusive et résiliente. Dans ce contexte, une ADO accrue est essentielle tant pour une réponse immédiate à la pandémie que pour nous assurer de ne pas prendre encore plus de retard dans la réalisation des ODD au cours de cette dernière Décennie d'action qui se termine en 2030. Un engagement continu à protéger les investissements cruciaux que le Canada a faits dans le renforcement des systèmes de santé et de la vaccination systématique ainsi que dans l'éducation, la nutrition et la protection contre la VFS, sera essentiel, de même qu'un engagement à protéger, soutenir et autonomiser les enfants en situation de crise, dont les droits font l'objet d'une menace croissante.

L'UNICEF se réjouit à l'idée de collaborer davantage avec le gouvernement du Canada et les Canadiens alors que nous intensifions nos efforts à l'échelle mondiale pour aider à mettre fin à la pandémie et à répondre aux besoins essentiels des enfants touchés par le dangereux mélange des conflits, des catastrophes, des déplacements et de la COVID-19.

À PROPOS DE L'UNICEF

L'UNICEF travaille dans 190 pays par l'intermédiaire de programmes-pays et de comités nationaux. L'UNICEF est mandaté par l'Assemblée générale des Nations Unies pour promouvoir la protection des droits des enfants, aider à satisfaire leurs besoins fondamentaux et accroître leurs possibilités de réaliser leur plein potentiel. L'UNICEF est guidé dans son action par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et s'efforce de faire de ces droits des principes éthiques durables et des normes internationales de comportement envers les enfants.

L'UNICEF est l'agence de développement humanitaire axée sur les enfants la plus importante au monde. Grâce à nos programmes novateurs et à nos activités militantes, nous sauvons la vie d'enfants et nous garantissons la protection de leurs droits dans presque tous les pays. Notre rayonnement international et nos divers partenariats font de nous une force indispensable dans l'évolution d'un monde où nul enfant ne mourrait de cause évitable. L'UNICEF est entièrement financé par des dons volontaires et vient en aide à tous les enfants, sans égard à leur groupe ethnique, religion ou allégeance politique. En tant que seule organisation désignée dans la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies comme source d'expertise pour les gouvernements, l'UNICEF apporte une orientation et une base informative essentielles aux personnes dont les décisions ont des répercussions sur la qualité de vie et la survie des enfants. Pour en savoir plus sur les travaux de l'UNICEF au Canada et à l'étranger, visitez le site <https://www.unicef.ca/fr>

1. UNICEF, janvier 2021. <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/unicef-veut-%C3%A9viter-une-g%C3%A9n%C3%A9ration-perdue>
2. UNICEF, décembre 2020 [EN ANGLAIS SEULEMENT]. <https://www.unicef.org/coronavirus/covid-19-and-conflict-deadly-combination>
3. UNICEF, février 2021 [EN ANGLAIS SEULEMENT]. <https://www.unicef.org/yemen/press-releases/joint-press-release-acute-malnutrition-threatens-half-children-under-five-yemen-2021>
4. UNICEF, Action humanitaire pour les enfants, 2021. <https://www.unicef.org/fr/rapports/action-humanitaire-pour-les-enfants-2021-vue-densemble>
5. Ibid.
6. UNSG Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Women, avril 2020. https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/policy_brief_on_covid_impact_on_women_9_april_2020.pdf
7. Gouvernement du Canada, juin 2018. https://www.international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/g7/documents/2018-06-09-quality-education-qualite.aspx?lang=fra
https://www.international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/g7/documents/2018-06-09-quality-education-qualite.aspx?lang=fra
8. Inter-Agency Standing Committee, février 2021. <https://interagencystandingcommittee.org/events/iasc-guidelines-working-and-young-people-humanitarian-and-protracted-crises>
9. Pour en savoir plus, voir Moving Minds Alliance. <https://movingmindsalliance.org/>

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Annabelle Bodmer-Roy, directrice des Politiques et programmes internationaux
UNICEF Canada
Téléphone : 343-996-3334
Courriel : abodmerroy@unicef.ca